

La Ville de Sept-Îles est un employeur de choix, offrant des conditions de travail avantageuses et une expérience professionnelle stimulante à quelque 300 employé(e)s œuvrant dans des domaines variés. Son personnel a à cœur de travailler au maintien et au développement d'un milieu de vie de qualité pour les citoyens, en mettant de l'avant les valeurs de respect, de rigueur, d'intégrité et de fierté.

Postulez et joignez-vous à la belle et grande équipe de la Ville de Sept-Îles !

OPÉRATEUR / OPÉRATRICE À L'EAU POTABLE

Date de début et date de fin de l'affichage :

Du au ...

RÔLE

L'opérateur ou l'opératrice à l'eau potable contrôle les étapes de traitement de l'eau potable, note et interprète les données recueillies à partir des débits, niveaux, pressions et autres; analyse les échantillons prélevés à différents endroits du procédé; effectue la réparation et l'entretien préventif mécanique sur les équipements de la centrale de traitement de l'eau potable. Entre autres, il ou elle :

- opère et surveille les systèmes de contrôle informatisés et les équipements connexes afin d'assurer le traitement adéquat de l'eau potable;
- surveille et inspecte les équipements et les systèmes de la centrale de l'eau potable afin de détecter les pannes et s'assurer de son bon fonctionnement;
- échantillonne et effectue les analyses d'eau requises;
- contrôle et prépare les solutions de produits chimiques pour les besoins du traitement de l'eau;
- effectue l'arrêt et/ou le démarrage partiel ou total de la centrale lors de bris, de demandes spécifiques du responsable ou d'un équipement en particulier (panne d'électricité);
- effectue le nettoyage, l'entretien et les réparations mineures ou urgentes des équipements de mesure de débit et de dosage des produits chimiques sur le réseau d'eau ou à la centrale de traitement de l'eau potable de la Ville;
- effectue le nettoyage des bassins et des équipements du processus de traitement de l'eau;
- remplit un rapport journalier des consommations, des analyses d'eau traitées, des inventaires et résultats des tournées de vérification;
- effectue, au cours de chaque quart de travail, les tournées de vérification, selon la procédure établie.

HORAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire de travail de 40 heures / semaine, sur des **quarts rotatifs 3-2-2-3** (jour, soir, nuit,

semaine et fin de semaine);

- Salaire horaire : **min. 30,03 \$ - max. 37,52 \$.**

En plus de plusieurs avantages :

- Assurance collective et télémédecine;
- Banque de douze (12) congés pour maladie;
- Douze (12) jours fériés et un (1) congé flottant;
- Trois (3) semaines de vacances après un an de service ;
- Possibilité de cumuler le temps supplémentaire (jusqu'à 80 heures) ;
- Programme d'aide aux employés (PAE);
- Programme de formation et de développement;
- Régime de retraite à prestations déterminées.

EXIGENCES

- Diplôme d'études professionnelles, attestation d'études collégiales, diplôme d'études collégiales ou tout autre diplôme reconnu par le Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP);
- Permis de conduire de classe 5 valide.

Informations importantes

Les personnes intéressées doivent faire ressortir dans leur lettre de présentation et leur curriculum vitae qu'elles répondent à l'ensemble des exigences et profil recherchés.

La Ville de Sept-Îles applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Les personnes handicapées peuvent recevoir de l'assistance lors du processus de présélection et de sélection, si elles le désirent.